

DOMINAINE PUBLIC

JAA 1002 Lausanne

23 juin 2000 - n° 1435
Hebdomadaire romand
Trente-septième année

Que s'ouvre le débat sur le service public

DONNER COMPÉTENCE AU Conseil fédéral de vendre tout ou partie du capital de Swisscom actuellement en mains publiques et financer ainsi la création d'une banque postale, c'est le projet mis en consultation par le gouvernement. Si la droite applaudit à la privatisation de Swisscom, elle ne se montre guère enthousiaste à l'idée d'une banque postale. La gauche, plutôt favorable à ce que La Poste se lance dans le crédit pour financer sa coûteuse mission de service public, s'oppose farouchement à la privatisation de Swisscom qu'elle considère comme un bradage du patrimoine national.

Ces positions tranchées n'augurent pas d'un débat politique sur l'essentiel, à

savoir sur le contenu du service public et sur les moyens les plus adéquats d'en assurer les prestations. Cessons de rêver à un passé révolu et d'ailleurs largement idéalisé. Le service postal et les télécommunications évoluent aujourd'hui dans un environnement concurrentiel. Le défi consiste donc à organiser ces marchés de manière à non seulement préserver mais encore développer le service public.

Et d'abord un rappel. Quel que soit le statut futur de Swisscom et de La Poste, les services postaux et les télécommunications continueront de relever de la compétence de la Confédération (art.92 de la Constitution fédérale) qui doit veiller à ce que soit assuré un service universel suffisant sur tout le territoire et à des prix raisonnables fixés selon des principes uniformes. Alors avant de focaliser sur le statut, parlons contenu, financement et régulation.

Parlons financement et régulation

Ce que la Constitution nomme service universel est-il aujourd'hui suffisant? Quid du raccordement à l'Internet pour chaque usager? Dans les localités isolées, un système de téléphone mobile public à tarif réduit ne remplacerait-il pas utilement la cabine téléphonique?

La loi offre la possibilité de percevoir des redevances auprès des opérateurs privés. Ces ressources suffiraient-elles à financer le service postal universel? Ou un mandat de prestation avec subventions pour les tâches non rentables de service public, à l'image de celui dont bénéficient les CFF, ferait-il mieux l'affaire? Ou les investissements importants

qui incombent à Swisscom pour rester concurrentiel sur le marché international –

l'entreprise helvétique dessert déjà plusieurs millions de clients en Europe – nécessitent-ils des alliances avec échange d'actions, donc un désengagement de l'Etat?

Dans un secteur qui ressortit à la responsabilité de l'Etat mais ouvert à la concurrence, le contrôle public du respect des charges acquiert une importance toute particulière. Les instances actuelles disposent-elles de suffisamment de moyens et de compétences pour garantir le fonctionnement du marché?

Enfin, dans la mesure où la responsabilité de l'Etat reste engagée, la législation ne devrait-elle pas exiger que des conventions collectives règlent les rapports de travail dans les entreprises concessionnaires?

Ces questions attendent réponse. Les déclarations de principe et les terribles simplifications idéologiques n'en tiendront pas lieu. JD

Un revirement dangereux

En avant toute vers l'agriculture industrielle...

AU DÉBUT DE l'an passé, le peuple acceptait un assouplissement de la Loi sur l'aménagement du territoire combattu par la gauche, les Verts et par certains milieux professionnels de l'aménagement. Pour le Conseil fédéral et le Parlement, il s'agissait d'offrir de nouvelles possibilités de gain aux paysans, durement touchés depuis quelques années par la baisse des prix agricoles. Activités accessoires de type artisanal, logements dans les fermes désaffectées, production hors sol et construction de grands élevages de porcs et de poulets doivent permettre aux agriculteurs de s'adapter aux changements structurels de ce secteur économique. Mais attention, tout doit se faire dans l'ordre, à des conditions strictes, de manière planifiée et dans le respect des paysages ruraux.

Aujourd'hui le Conseil fédéral met

en consultation un projet d'ordonnance qui ouvre grand la porte à l'agriculture intensive. Les cantons ne sont pas soumis à des critères impératifs pour la détermination des zones d'élevage industriel et de culture hors sol. Pire, fabriques d'animaux et serres pourront être édifiées dans toute la zone agricole dès lors que le revenu de ces activités se révèle indispensable à la survie de l'exploitation et ne dépasse pas 50% du revenu total de l'exploitant. Et même si cette limite de revenu est dépassée, l'agriculteur pourra se prévaloir d'un autre critère, celui du taux d'auto-production du fourrage – au minimum 70%.

Ces critères techniques cachent en réalité une attaque frontale contre la politique agricole actuellement en vigueur. La Confédération ne peut simultanément favoriser une agriculture

respectueuse de l'environnement à coup de paiements directs et permettre le développement d'une agriculture industrielle contraire notamment à la protection des eaux et qui correspond de moins en moins à la demande des consommateurs. *jd*

EUROPE

Au Conseil des Etats

LA TRISTE NAVETTE des deux Chambres sur le sort à réserver à l'initiative des jeunes et au contre-projet du Conseil fédéral est indigne de l'importance de l'enjeu.

Le rejet de l'initiative est fondé prioritairement sur le respect de la compétence fondamentale du Conseil fédéral de mener la politique extérieure du pays. Si, au nom de cette compétence le Conseil fédéral affirme qu'il s'est fixé un objectif stratégique, le Conseil des Etats refuse alors de le suivre: il veut défendre la liberté d'appréciation du Conseil fédéral, mais quand celui-ci l'exerce, il trouve injustifié son choix. Qu'est-ce alors que cette compétence qui ne doit pas s'exprimer?

Le Conseil fédéral est, dans ce dossier, d'une prudence extrême. Le minimum que l'on puisse attendre des parlementaires, c'est qu'ils lui assurent leur confiance. N'importe où, ailleurs, le refus de suivre le gouvernement sur un tel sujet aurait provoqué une crise gouvernementale. Ce n'est pas dans notre système. Mais la compensation de cette absence de dramatisation politique devrait être une confiance accordée sur le programme: l'objectif stratégique est (n'est que) cela, un élément d'un programme du gouvernement; un choix préalable. Est-ce encore trop?

On en parlera de nouveau à la rentrée; la pause estivale porterait conseil. La décision finale est donc ajournée à la demande du Conseil national. Pour obtenir quoi? Le contre-projet du Conseil fédéral est déjà minimal. Mais la question n'est pas dans le déplacement d'une virgule. Elle est dans la confiance faite au Conseil fédéral pour orienter la politique étrangère. Ce qu'on peut simplement souhaiter, c'est que ce dernier mette toute son autorité en jeu. *ag*

ANNEXE DE L'ÉDITO

Que font nos voisins européens?

LES PARTIS BOURGEOIS ont exprimé leurs doutes quant à l'opportunité d'une banque postale. Le secteur bancaire est déjà très dense en Suisse, affirment-ils, oubliant tout soudain les vertus de la concurrence qu'ils ne cessent par ailleurs de prôner.

Huit pays européens – l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Hollande, la Norvège et la Suède disposent d'une banque postale. La Poste allemande a créé sa banque il y a maintenant six ans. A cette époque elle a dû faire face aux mêmes critiques que celles qui furent actuellement contre le projet du Conseil fédéral: la confiance des clients, nécessaire à une activité de crédit, ne se construit que très lentement; par ailleurs cette activité comporte des risques élevés, peu compatibles avec une entreprise publique. Depuis lors, révèle le porte-parole de la banque postale d'outre-Rhin (*Tages Anzeiger*, 15 juin 2000), nos concurrents nous prennent au sérieux. Une concurrence qui, en Suisse, pourrait stimuler la coopération entre les banques cantonales, premières touchées par l'éventuelle création d'une banque postale. *jd*

CHÔMAGE

Pour une politique anticyclique

LA BAISSÉ DU chômage, qui tombe au-dessous des 2% dans le dernier trimestre 2000, donne des ailes à la droite du Conseil national.

En effet, une majorité de parlementaires a demandé au Conseil fédéral de supprimer, dès 2002 déjà, le troisième pour-cent de salaire prélevé pour l'assurance chômage. Le taux de cotisation avait pourtant fait l'objet d'un accord entre les partis politiques au moment de la table ronde.

Aujourd'hui, même si la crise est passée et que l'on commence à manquer de main-d'œuvre, la situation de la caisse de chômage n'est pas saine pour autant. La totalité des dettes avoisinerait 990 millions en 2002. Serge Gaillard, économiste à l'Union syndicale suisse, rappelle que les 2% prélevés sur les salaires suffisent juste à financer un chômage de 80 000 personnes, soit un taux de 1,28%.

Le Conseil des Etats a refusé de suivre. La balle est donc à nouveau dans le camp du National. Espérons que les parlementaires se souviendront de la brutalité de la crise des années nonante et de ses effets sociaux. L'embellie peut conduire à l'amnésie. *gs*

Fischer, Chevènement, Delors et la petite Suisse

Introduire le fédéralisme « à la Suisse » pour permettre à l'Europe de s'élargir à vingt ou trente membres. Les suggestions de l'Allemand Joschka Fischer flattent l'orgueil helvétique, même dans le camp des euro-sceptiques. Dans un habit à coupe helvétique, la machine de Bruxelles deviendrait-elle plus fréquentable pour nous? Probablement, si l'on ne craint pas un vrai partage des souverainetés.

LA RÉFORME DES institutions européennes évoquée cette semaine au Sommet de Porto, n'est qu'une solution minimale et insuffisante pour gérer une Europe élargie aux pays de l'Est européen. Sans changer fondamentalement les mécanismes décisionnels, les trois volets de la réforme proposée ont principalement pour but d'atténuer le poids des petits pays. Une nouvelle pondération des voix au Conseil des ministres éviterait qu'un cartel de petites nations puisse trop facilement bloquer les décisions. Chaque Etat n'aurait plus la garantie d'être représenté à la Commission exécutive.

Une proposition radicalement autre

La troisième retouche est l'atténuation du droit de veto. Les décisions exigeant l'unanimité seraient moins nombreuses. Cette restriction de souveraineté serait imposée à tous les Etats membres. Mais l'égalité de sacrifices n'est qu'apparente. Même en l'absence d'un droit de veto, l'Allemagne, la France ou la Grande Bretagne parviennent, politiquement, à bloquer un projet qui ne leur convient pas. On comprend dès lors que Jean-Pierre Chevènement applaude à cette réforme institutionnelle qui renforce l'influence de la France. Le nationaliste de Belfort voit l'avenir de l'Europe dans le renforcement de l'entente franco-allemande!

Jacques Delors défend une vision similaire, bien qu'atténuée, du leadership des élites. A la tête de l'Union, l'avant-garde d'un nombre limité d'Etats formera le groupe étroitement intégré des « vrais européens ». Des Etats de seconde zone participeront, à la carte, à un programme moins ambitieux de coopération. Delors défendait déjà une idée analogue en 1989. Il proposait alors la création d'un Espace économique européen avec les pays ne voulant pas, ou ne pouvant pas pour

des raisons de neutralité, s'intégrer entièrement à l'Europe.

Joschka Fischer change radicalement de registre. En irritant profondément les nationalistes de tous bords, il préconise la révolution que les cantons suisses ont menée il y a 150 ans. Une Constitution fédérale répartirait la souveraineté entre l'Europe et les nations. Un pouvoir central européen serait contrôlé par un Parlement bicaméral représentant l'un les peuples et l'autre les Etats. Bref, une copie des modèles allemand et suisse. Le modèle Fischer sème la confusion en Suisse. Chez nous, les fédéralistes sont les défenseurs des prérogatives cantonales. Ils combattent l'extension des pouvoirs de Berne. En Europe, les fédéralistes sont au contraire partisans d'un transfert de souveraineté vers Bruxelles. La même terminologie traduit une réalité opposée en Suisse et en Europe. On comprend pourquoi certains euro-sceptiques notoires applaudissent aux propos de Fischer et jugent l'Europe fédérale plus fréquentable pour la Suisse malgré son atteinte frontale à la souveraineté nationale.

La chance des petits

Au-delà des confusions terminologiques, l'essentiel est de se demander quel modèle est le meilleur pour un petit Etat. La réponse n'est pas évidente. Dans l'Europe actuelle, le véritable pouvoir est exercé par le Conseil des ministres où l'influence des petits pays est largement supérieure à l'effectif de leur population. Le Luxembourg préside l'Union tous les six ans. Il peut opposer son veto aux attaques contre son secret bancaire. Mais la réforme des institutions entend justement grignoter cet avantage des minorités.

L'expérience fédéraliste de la Suisse nous montre, par ailleurs, l'avantage que les petits cantons ont pu tirer de leur appartenance à un Etat fédéral. Ainsi, le canton d'Uri a été contraint

par les vainqueurs du Sonderbund d'abandonner, en 1848, une large part de sa souveraineté. Cent cinquante ans plus tard, le pauvre canton montagnard est prospère. Il est parvenu à convaincre une majorité du peuple suisse à « Sauver les Alpes », c'est-à-dire à contenir le flot des camions dans la vallée du Gothard. Resté souverain et seul dans ses montagnes, Uri aurait sans doute dû céder, depuis longtemps au diktat de Zurich ou de Berne.

En proposant une Europe fédérale, Joschka Fischer veut adapter les structures politiques, pour répondre aux défis de la mondialisation de l'économie, pour imposer le modèle social européen face à la tyrannie du marché que préconisent les Américains. La démarche est la même que celle des progressistes radicaux fondateurs de la Suisse fédérale pour s'adapter aux exigences de la première révolution industrielle. Elle devrait être au bénéfice des petites comme des grandes nations européennes. *at*

Médias

LE MONDE (16 juin 2000) a publié les discours prononcés à l'occasion de la réception de René de Obaldia à l'Académie française. Dans le discours d'intronisation, Bertrand Poirot-Delpech a retenu que, prisonnier de guerre en Allemagne « dans son Stalag... un voisin de chambrée hindou refusant de tuer les parasites au nom de sa foi brahmane, vous organisiez des courses de poux avec paris mutuels; une idée de poète, déjà! »

LE REFUS DE naturaliser un italien dans le canton de Vaud a fait l'objet d'un reportage du Téléjournal de la Télévision suisse italienne. A-t-on eu tort de critiquer Emmen? *cfp*

Seront-ils vraiment majoritaires?

Le débat aux Chambres sur l'initiative «Oui à l'Europe» a déchaîné les passions de la droite dure. Morceaux choisis à déguster sans accompagnement dans la perspective d'une future votation populaire (rn).

Hans Fehr, UDC, ZH, CN (secrétaire de l'ASIN)

«Oui à l'Europe» est de toute façon une dénomination trompeuse, parce que l'Europe n'a pas grand-chose à faire avec l'Union européenne. Avant tout, l'initiative est l'expression d'une pulsion quasiment pathologique qu'ont certains milieux et qui consiste à vouloir nous lier dans une Union européenne qui est totalement étrangère à notre essence même. Ceci bien qu'ils sachent tous que la Suisse n'a qu'à y perdre.

Peter Föhn, UDC, SZ, CN:

Regardez donc par-dessus la frontière. Ouvrez les livres d'histoire. La seule chose que nous devons faire, c'est – tout comme nos ancêtres – consacrer suffisamment d'attention à notre formation et à notre volonté au travail, laquelle est largement supérieure à la moyenne.

Christian Waber, parti évangélique BE, CN:

On a dit qu'il fallait être reconnaissant à l'Union du fait qu'il n'y a pas eu de guerre durant les cinquante dernières années en Europe. C'est faux. C'est le mérite d'Etats indépendants, c'étaient des Etats qui dialoguaient entre eux, signaient des accords, c'est-à-dire des Etats qui faisaient ce que la Suisse a toujours fait au milieu de l'Europe et du monde.

Au fond, qu'est-ce que l'Union européenne? A mon sens une énorme absurdité. Pourquoi? Il y a une concentration du pouvoir dans les mains de quelques Etats et de leurs politiciens. Les décisions sont anonymes. Personne ne connaît les gens qui sont aux leviers du pouvoir. On exclut les minorités et les traditions. On se remet à penser en termes de blocs et d'isolement face au monde, parce que l'Europe réussit très bien à se protéger contre d'autres blocs plus petits. Il y a un brassage unitaire au lieu d'individualités.

Quel est donc la voie de la Suisse? Elle consiste à conserver les institutions actuelles et les droits populaires.

A être un phare pour tous ceux qui ont un grand déficit démocratique. Il est intéressant de constater que les nations qui ont le plus grand déficit en la matière s'orientent de plus en plus sur les institutions de notre pays.

Christophe Blocher, UDC, ZH, CN:

Il en va de l'indépendance de ce pays. Il est écrit dans la Constitution que: «La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays» (Art. 2, al.1 Cst). C'est également un devoir pour vous! Vous l'avez promis par serment. J'ai l'impression d'avoir en face de moi une assemblée de parjures. Vous en avez encore fait un article du code pénal: «Celui qui aura commis un acte tendant à porter atteinte à l'indépendance de la Confédération ou à mettre en danger cette indépendance, ou à provoquer de la part d'une puissance étrangère, dans les affaires de la Confédération, une immixtion de nature à mettre en danger l'indépendance de la Confédération, sera puni de la réclusion ou de l'emprisonnement pour un à cinq ans» (Art. 266 al. 1 CP). Je vous invite donc à retourner à vos affaires en disant face à tout ceci: Non, nous restons indépendants et neutres, comme nous l'avons tous juré.

Bruno Frick, PDC, SZ, CE (rapporteur)

Si nous adoptons aujourd'hui de manière contraignante le but de l'adhésion, on exclut par principe d'autres options, également réalistes. Il pourrait s'agir d'un second paquet bilatéral dans plusieurs années, d'un EEE bis, ou d'une sorte de contrat d'association d'un nouveau genre; l'Union elle-même est en train de se transformer pour son élargissement à l'Est.

Maximilian Reinmann, UDC, AG, CE:

Que signifie «Oui à l'Europe»? Moi aussi, je dis oui à l'Europe! C'est notre continent, c'est également notre principal partenaire commercial, c'est nos voisins etc. Je dis oui aux accords bilatéraux, je dis oui à d'autres accords du même type s'ils sont dans notre intérêt. Mais je dis non à une adhésion de la Suisse à l'UE. L'UE ne peut pas prétendre à elle seule incarner l'Europe. Il y a également l'institution du Conseil de l'Europe; il est formé de plus de 40

membres. A cette Europe, je dis oui.

Thomas Pfisterer, Rad, AG, CE (ancien juge fédéral)

Si j'ai bien compris notre ordre juridique, nous ne connaissons pas l'institution de la décision de principe ou de but. ■

Akçasayar est suisse

AU DÉBUT DE l'année, la section socialiste de Bümpliz, à l'ouest de Berne, a nommé un jeune Turc comme président. Cela n'a pas été du goût d'un certain nombre de citoyens. Or, Timur Akçasayar, militant exemplaire, était candidat à la citoyenneté bernoise et donc suisse. Suivons le parcours public: le 7 mars 2000, le *Stadtanzeiger Bern*, quotidien officiel distribué à tous les ménages de la ville publiait, comme de coutume, une liste de vingt-cinq étrangers auxquels la Municipalité et la Commission des naturalisations proposaient de donner le droit de bourgeoisie. En tête Akçasayar Timur, né le 10 juillet 1979, originaire de Turquie, célibataire, dessinateur sur machines, domicilié...

Le quotidien *Der Bund* a annoncé le 7 avril que le Conseil de Ville accordait la bourgeoisie de la ville aux vingt-cinq candidats et que Timur Akçasayar, au scrutin secret, avait obtenu le plus de voix. La confirmation est arrivée le 13 avril dans toutes les boîtes aux lettres puisque le procès-verbal de la séance du Conseil de ville du 6 avril paraît dans le *Stadtanzeiger*. Toutes les indications sur les nouveaux citoyens sont répétées mais le nombre de voix n'est pas indiqué.

Sans être aussi détaillées qu'à Emmen, les indications personnelles permettent à chacun de connaître l'état civil d'un candidat ou d'une candidate, sa profession ou l'existence d'une rente de l'Assurance invalidité, la composition de la famille, et l'adresse exacte. Le tout est diffusé à quelques dizaines de milliers d'exemplaires. Quant à Timur Akçasayar, on peut prévoir sa prochaine candidature aux élections communales. cfp

Est une femme ce qui n'est pas un homme

Un vaste ouvrage fait le bilan de l'évolution de l'égalité hommes-femmes en Suisse.

UN PROGRAMME NATIONAL de recherche, consacré à l'égalité entre hommes et femmes, appelé dans le jargon PNR 35 (Programme national de recherche), vient de rendre ses conclusions. Un travail de longue haleine – l'étude a été menée de 1991 à 1999 –, un budget important, six millions, une cinquantaine de chercheuses et de chercheurs travaillant sous la direction de la professeure Thanh-Huyen Ballmer-Cao... C'est dire que le Conseil fédéral voulait se donner les moyens d'analyser *Femmes, droit et société: les voies de l'égalité*.

Au final, Madame Ballmer-Cao dresse le tableau des grandes questions posées par les études de genre. Faut-il distinguer les hommes et les femmes ou au contraire l'indifférenciation n'est-elle que la forme politique d'une société à dominance masculine? Qu'est-ce qu'a amené la religion dans l'évolution de la place des femmes dans la société, et le travail, et le droit, et l'école? Quelles sont les divisions de rôles dans lesquelles femmes et hommes sont figés? Quels sont les stratégies adoptées pour les éviter? etc.

La recherche constate que la société continue de faire perdurer les divisions de rôle. Et que les certitudes, même de bonne foi, se révèlent être des pièges. Prenons la mixité dans la scolarité obligatoire, par exemple. Elle répond au principe, louable, de l'égalité des chances; elle fut longue à s'imposer. Mais les observateurs se rendent compte aujourd'hui qu'elle favorise les garçons plutôt que les filles. L'égalité des droits creuse les inégalités.

A contrario, la différenciation entre hommes et femmes exalte une «nature féminine», immanente, immuable. Elle est sujette à critique. Mais en même temps, ces distinctions ont permis aux femmes de bénéficier d'une meilleure protection du travail.

Alors, conclut la chercheuse, il faut trouver un chemin, dans les études de genre, entre valorisation et négation des différences. Oui les femmes partagent des destins analogues – elles sont plus que les hommes touchées par les lois et les coutumes relevant de la famille, du mariage et du divorce, elles sont plus exposées sexuellement que les hommes, elles tendent à être moins

valorisées que les hommes – mais non, elles ne sont pas toutes semblables; tisser des liens uniquement entre des situations de domination tend à les perpétuer.

Donc, il faudrait, dit Madame Ballmer-Cao, expliquer «les constellations à géométrie variable» qui marquent tant l'existence des individus que l'organisation des sociétés, comme la situation sociale, la formation, la nationalité, le statut professionnel, etc.

Peu de propositions concrètes à se mettre sous la dent, dans ce PNR 35. Plutôt une mise à plat détaillée de la place des femmes dans la société suisse. Société suisse qui ne reste pas imperméable au «féminisme interétatique» suscité, c'est un aspect positif, par la mondialisation.

Enfin, Madame Ballmer-Cao attend que les questions de genre trouvent une place dans les universités, afin que le politique puisse continuer à travailler de concert avec la science. gs

Thanh-Huyen Ballmer-Cao, *Changement social et rapports entre hommes et femmes, La question de l'égalité en Suisse*, éd. Payot, Lausanne, 2000.

Entre théorie et pratique

QUAND ON PARLE chômage, ou violence urbaine, ou délinquance, on y associe souvent immigration.

Dés chercheurs vaudois, travaillant au Centre social protestant, au syndicat UNIA ou enseignant à l'École des hautes études sociales et pédagogiques ont voulu comprendre le lien réel ou imaginaire entre problèmes sociaux et immigration tant pour tordre le cou aux clichés que pour apporter à l'action sociale des outils susceptibles d'y remédier.

Dans un premier temps, ils se sont donc penchés sur l'immigration italienne, espagnole et portugaise. Quels étaient les problèmes rencontrés, comment s'est organisée géographiquement l'intégration des personnes étrangères? Dans un deuxième cha-

pitre, les chercheurs ont mené une enquête approfondie, dans l'agglomération lausannoise, auprès des services sociaux et des associations actives dans la migration afin de connaître les réponses proposées par le travail social aux personnes de nationalité étrangère. Enfin, en dernière partie, la parole est donnée aux migrants. L'ouvrage dresse ainsi un tableau à la fois pratique et théorique de la place des personnes étrangères dans une communauté et des réponses apportées par les collectivités publiques et par les associations aux difficultés d'intégration. gs

I. Chaudet, C. Regamey, B. Rosende Haver, J.-P. Tabin, *Migrations et travail social, Une étude des problèmes sociaux des personnes de nationalité étrangère en Suisse*, Réalités sociales, Lausanne, 2000.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Géraldine Savary (gs)
Ont collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Roger Nordmann (rn)
Charles-F. Pochon (cfp)
Anne Rivier
Albert Tille (at)
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Géraldine Savary
Responsable administrative:
Murielle Gay-Crosier
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens
Abonnement annuel: 90 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 70 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9
Site: www.domainepublic.ch

Les hommes-sandwiches de la nouvelle génération

L'overdose de manifestations sportives, l'intrusion toujours plus forte de la publicité mériterait une réactivation des questions critiques: qui paie en dernier ressort? quels sont les nouveaux privilèges? Quelles dépendances?

LA COUPE EUROPÉENNE de football a le mérite d'agir comme un révélateur: il y a trop-plein. Non pas de foot, mais d'événements sportifs. Dimanche passé, étiez-vous intéressés par la formule 1 au Canada, le Bol d'Or sur le Léman, les 24 Heures du Mans, le tour de Suisse? Il faisait beau, c'est la semaine des jours les plus longs, les foules étaient donc à la plage ou au vert ou sur une terrasse. En fait ces manifestations qui nous sont proposées jusqu'à la saturation mobilisent peu de spectateurs directs. Le phénomène est avant tout médiatique et publicitaire. Son ampleur est telle qu'il ne résulte plus de la spontanéité associative. On a affaire à des structures permanentes, à une classe sociale, à l'exercice d'un pouvoir qui peut se traduire en terme de prestige, de rétribution, de privilèges.

Qui paie?

Les chiffres faramineux de transferts de joueurs, les gains liés aux tournois et les contrats publicitaires qui les accompagnent focalisent l'attention.

Mérités ou pas mérités? Ce ne sont pas les vraies questions. En revanche, il est incroyable que dans plusieurs pays européens (mais pas en Suisse) les gains fabuleux des footballeurs soient francs d'impôt; étant exonérés légalement au nom d'un intérêt prétendu national: il en va, paraît-il, du rayonnement du pays que les clubs puissent briller dans les coupes internationales. Cette pratique fait penser aux rétributions encore plus fabuleuses des managers des grandes banques, elles, aussi, partiellement exonérées d'impôts, y compris en Suisse, par le jeu des options ou du paiement en actions. Le sportif en raison de sa popularité couvre et justifie le banquier, lui discret. S'inscrit ainsi comme naturelle l'idée qu'il y a dans la vie sociale des vedettes qui ont droit à un traitement hors norme. On cultive une morale du champion qui n'est pas celle de tout un chacun.

Même si l'on trouve encore quelques clubs sportifs financés par un président généreux ou des supporters qui acceptent de payer à prix d'or une place de tribune, l'essentiel des masses financières en jeu est alimenté par les droits

télévisuels et le sponsoring. La télévision à son tour tire ses revenus d'une publicité tarifée à des prix-minute incroyables. Même si des professionnels sérieux tentent de mesurer l'impact des supports, la débauche des moyens est si forte que l'efficacité de telle ou telle campagne devient indémontrable: «il faut le faire puisque les autres le font, et être présents puisqu'ils le sont.» Les sommes investies dans le marketing constituent ainsi par leur importance et leur constance un impôt indirect. Les critiques faites à la publicité ne sont pas neuves, mais elles se sont affaiblies par rapport aux débats d'il y a vingt ans. La mise en condition a progressé: chacun accepte aujourd'hui qu'un bandeau publicitaire s'inscrive de force sans l'interrompre sur l'image d'une transmission télévisuelle. La publicité a gagné fortement la nouvelle économie. Beaucoup d'entreprises du Net ne vivent que de la publicité qu'elles mêlent à leurs propres services. Ces nouvelles classes entrepreneuriales sont entrées à leur tour en situation de dépendance économique.

Une réaction critique devrait être réinscrite à l'ordre du jour. *ag*

Médias

LE JOURNAL FRIBOURGEOIS *La Gruyère* a fait le portrait, en trois numéros, d'un Kosovar, contraint de rentrer dans son pays. La série, signée par Jean Steinauer, raconte la vie d'Aslan, son travail, ses amis, ses passions, et le douloureux avenir qui est le sien.

Aslan travaille dans une fromagerie, il prépare les mélanges de fondue. Son patron l'apprécie, les clients aussi. Beaucoup ont fait des démarches pour stopper son renvoi. Sans succès. Car Aslan a le malheur d'être arrivé au mauvais moment. Trop tard pour obtenir le permis B, trop tôt pour être considéré comme un réfugié de la violence. Et, conclut Jean Steinauer, du point de vue suisse, en somme, Aslan Kastrati se définit dans le vide, le manque, la négation: homme sans pays, migrant sans papiers, résident sans permis, débouté sans espoir. Sans misérabilisme, voilà le destin ordinaire de qui aurait pu être citoyen. *gs*

Un miroir de l'économie romande

Les équipes de foot romandes sont propriété d'entrepreneurs étrangers, inconnus sous nos contrées. Explications, commentaire.

LE FOOTBALL REFLÈTE-T-IL l'économie d'une ville ou d'une région? On pourrait le penser en faisant le point sur la situation des clubs de ligue nationale A de Suisse romande. Depuis une trentaine d'années, quatre équipes tiennent la vedette dans notre coin de pays: Servette, Lausanne, Xamax et Sion.

Pendant longtemps le club genevois a été financé par de flamboyants avocats et hommes d'affaires de la place, en signe de prestige et de réussite sociale. Les coûts de fonctionnement d'une équipe devenant de plus en plus élevés, un homme d'affaire français, établi de longue date à Genève, aussi discret que riche, Paul-Annick Weiller, prit le relais. Âgé et malade, aujourd'hui décédé, il négocia la reprise du club par Canal+ en 1997.

Aujourd'hui la chaîne privée française cherche à se dégager. Elle a cédé la moitié du capital à Jean-Claude Pignet, un gestionnaire de fortune qui ne fait pas partie de l'establishment genevois et qui est considéré avec quelque suspicion.

Le long règne des potentats locaux

Pendant longtemps, les ressources de Lausanne Sports provinrent de petits entrepreneurs locaux: un monde d'agents immobiliers, de garagistes et de cafetiers, là aussi vite débordé par l'escalade des coûts. Puis le club a été racheté par Jean-François Kurz, banquier, devenu depuis député libéral de Nyon. Voici deux ans, il a passé les rênes à Waldemar Kita, industriel français d'Annecy et aujourd'hui principal financier du club.

A Sion, après le règne de Fernand Luisier, tout puissant patron du *Nouvel-Liste* et l'ère Constantin, promoteur extraverti et imaginatif dont les affaires se sont effondrées, un homme d'affaire camerounais, pratiquement toujours absent, selon la presse quotidienne, a repris les rênes du club.

Xamax est le moins bien loti. Sans argent, avec des fins de mois difficiles et des professionnels impayés, le club neuchâtelois est loin des années fastes, quand il était quasiment la propriété

de Gilbert Facchinetti, l'empereur des travaux publics du canton.

Serait-ce un vieux rêve d'enfant?

Il est une question à laquelle personne ne parvient à répondre. Que viennent donc faire ces étrangers dans le football suisse? Le financement d'une équipe suppose une relation émotionnelle forte ou alors un intérêt évident en termes de marketing. Pour Canal+, qui aurait perdu dix-huit millions en trois ans au Servette, le marché romand représente peu d'intérêt. La chaîne cryptée est venue tardivement en Suisse. Le nombre d'abonnés y est faible et il n'existe pas d'émissions spécifiques. A Lausanne, Waldemar Kita n'a jamais vraiment réussi à expliquer aux médias, qui n'ont pas fait preuve il est vrai d'une très grande curiosité, pour quelles raisons il est venu investir ou plutôt perdre son argent dans une ville avec laquelle il n'a aucune attache particulière. Nous pourrions en dire autant de Gilbert Kadji à Sion.

On ne peut parler d'évasion fiscale ou de refuge de capitaux, puisque chacun sait qu'en Suisse le football coûte cher et ne rapporte rien. Équilibrer les comptes tient déjà du miracle. L'hypothèse la plus naïve, celle du rêve de gosse que l'on concrétise en se payant un club comme d'autres s'achètent une Porsche à crédit, reste finalement assez crédible. Mais pourquoi en Suisse... Mystère, sauf peut-être pour Canal+ à Genève. Paul-Annick Weiller était aussi un gros actionnaire de la chaîne des Guignols. Il est possible que toute l'opération résulte d'un règlement de compte, au sens strict de l'expression cette fois, entre les partenaires concernés. Mais ces choses là ne sont jamais dites en public. Le supporter moyen est laissé dans l'ignorance la plus totale!

Capitaux étrangers

La Suisse romande est une contrée riche. Les multinationales, les banquiers, les horlogers et les entreprises à succès ne manquent pas. Or, elles sont totalement absentes des clubs de foot-

ball professionnels. C'est ici que les caractéristiques de l'économie régionale prennent tout leur sens. Nos entreprises sont orientées sur le marché mondial et plutôt haut de gamme. Il est intéressant pour Breitling de financer le ballon de Jacques Piccard et de se faire connaître dans le monde entier. Sandro Bertarelli, en investissant plusieurs dizaines de millions dans la prochaine coupe de l'America peut faire rayonner le nom d'Ares Seroño à travers la planète. Dépenser de l'argent dans des clubs de football locaux ne présente aucun intérêt pour eux, et ce sport populaire par excellence n'attire guère le monde tout de même élitaire de la «nouvelle économie».

Les deux plus belles réussites du football romand ces trente dernières années, celles de Xamax dans les années huitante et du FC Sion dans les années nonante, ont été obtenues alors que ces clubs étaient dirigés par des hommes, Fernand Luisier et Gilbert Facchinetti, disposant, dans leurs domaines respectifs, d'un quasi monopole dans leur canton. Ces situations ont disparu aujourd'hui. La concurrence est plus vive. Les marges ont baissé et il n'est sans doute plus possible de dégager les profits permettant d'investir à fonds perdu dans le football. Par contre, la Suisse a toujours drainé hommes et capitaux de l'étranger. D'une certaine manière, les clubs d'élite du football romand ne sont pas de si mauvais indicateurs de la situation de notre économie. *jj*

Deux attitudes

UN FACTEUR ZURICHOIS a refusé de distribuer un tract électoral qu'il considérait comme d'esprit nazi. Il risque la révocation.

COMME EN 1933 à Zurich (Alliance avec le Front National) et en 1936 à Genève (Union Nationale), tous les partis de droite et d'extrême-droite de la Ville de Berne sont alliés pour essayer de reconquérir la majorité cet automne. Seuls les Jeunes radicaux font la grimace. *cfp*

Juin qui revient

«Journée inutile. La seule joie que j'ai eue a été l'espoir, justifié par la nuit d'hier, de parvenir à mieux dormir.» (Kafka, Journal)

C'EST CHAQUE ANNÉE pareil : juin revient et je ne dors plus la nuit. Chaque année, je me laisse surprendre et je m'en étonne. Je n'ai aucun sens des dates. Je ne retiens pas les anniversaires de naissance. Alors, les anniversaires de décès, a fortiori. J'étais si jeune quand c'est arrivé. Infirmité psychologique ? Ce déni des chiffres, ce refus des échéances m'ont peut-être préservée de la stérilité des pleurs à horaire fixe. A chacun sa méthode.

Chaque année, donc, juin revient, et avec lui, d'abord inexplicables, ces insomnies, ce mal-être général. Les signes, pourtant, ne mentent pas. Depuis le temps, je devrais savoir que le deuil a son horloge biologique. Ses repères, ses échos, ses révélateurs. Lumières, ambiances, ciels chavirés, quand juin débarque tous les marqueurs de mon inconscient sont ravivés.

Juin des épreuves

Comment ai-je pu oublier que ce travail de force n'est jamais achevé. Que le deuil est un boulot de saisonnier, sous-évalué, mal considéré, mal payé, répétitif comme la vaisselle et frustrant comme la chaîne des usines. M'y attendant, je m'arrangerais en conséquence, je prendrais les mesures qui s'imposent. Partir, loin. M'étourdir. Ou rester au lit, de la ouate dans les oreilles, le nez sous la couette jusqu'au solstice d'été. Je l'ai fait, au début. Je ne le fais plus. Car chaque année, ces jours-là écoulés, ces nuits-là surmontées, je repars apaisée vers cette histoire banale et passionnante qu'est ma vie.

Le cancer me l'a fauché, une sale aurore de juin d'il y a vingt-cinq ans. C'était le père de mon enfant. Il était si beau, si courageux et son agonie si douloureuse que l'interne de garde a pleuré en lui fermant les yeux. Je porte sa perte dans ma chair pour toujours. C'est une marque à l'encre invisible, un tatouage funèbre qui réapparaît au soleil des printemps finissants.

Juin que je déteste, mois fourbe et menteur, spécialiste des chauds-froids de bise et de fœhn, juin des épreuves,

des illusions, des déceptions. Juin des hyperplasies végétales, des forêts d'extravagance et des champs de pétales. Juin des ivresses urbaines aux terrasses avachies des cafés du commerce. Juin de bitume, catalyseur des plaisirs de gogos, sapajous en shorts, blondasses en body polyester hélant la foule de leurs décapotables, juin qui vomit sa techno...

Le ciel est trop bleu pour être honnête

Cela commence sournoisement et cela peut durer deux semaines. Je me couche exténuée. Je m'assoupis, la main sur mon livre, les lunettes sur le nez. Je rêve en français. Puis, vers trois heures du matin, ma nuit change de langage. Je ne la comprends plus. Ça ressemble à du morse. Je m'évanouis et me ranime en alternance. Enfin, je me réveille aux merles, les cinq sens en bataille. La fenêtre est grande ouverte et les volets tirés. Le bruit pépié, la clarté rayée, les odeurs citronnées, tout me poigne au cœur et me vrille le cerveau. Quelle heure peut-il bien être ? Le premier train est-il déjà parti ? L'immeuble, en tout cas, dort à poings fermés. Me lever, allumer la radio, chauffer de l'eau pour le thé. Dans la cuisine, l'aube m'aveugle comme un spot de commissariat. Par-dessus les toits, les Alpes m'envoient leurs cartes postales argentées. Le ciel est trop bleu pour être honnête. Le monde semble artificiel. Changé. Je suis au théâtre. En face, l'étudiante a exceptionnellement fermé ses rideaux. Sur le balcon, sa chaise de plastique l'attend, trop blanche devant la table de bois. Dans la cour, les voitures brillent comme des jouets qu'on vient de déballer. Au milieu des haies de bambous, un lilas incongru se détache en relief, ses fleurs vieillissantes repeintes au minium.

Je m'active, je tourne en rond. Les choses me sont contraires. La bouilloire lambine, le beurre me glisse des doigts, il n'y a plus de darjeeling dans la boîte. On se ligue contre moi, c'est sûr. La paranoïa des insomniaques. Je m'assieds, je pèse des tonnes devant ma tartine. Au bord des larmes, je me mets à mastiquer, l'œil braqué sur le

mur vide. Et c'est peu dire que je rumine. Pourquoi, comment, mille questions incohérentes m'assaillent et m'assourdissent. Dehors, ça siffle et ça roucoule. La gent avicole tient le haut du pavé. Réunies en concile enroué, les corneilles piquent la mousse des tuiles dans un basculement d'automate. Puis le ciel vire au myosotis. Et c'est la ville et son roulement perpétuel, les moteurs qui hoquent, le scooter du concierge qui grince au démarrage. Un car italien ronronne aux portes de l'hôtel voisin. Je me secoue et j'embraye la première. Je travaille, à vide, des hélices plein la tête. Et j'attends le soir dans l'espoir d'une nuit meilleure.

La pellicule a vingt-cinq ans

Cinq ou dix veilles plus tard déboulent les cauchemars. Paradoxalement, ils annoncent la fin du supplice. Les scénarios sont des reprises, mais les films sont d'origine. La pellicule a vingt-cinq ans. Elle n'a pas souffert. Les couloirs de l'hôpital sont toujours aussi glacés, les chirurgiens chefs et les oncologues émérites toujours aussi impassibles. Inaccessibles étoiles, ils filent d'une chambre de souffrance à l'autre, leur suite d'étudiantes et d'assistants en queue de comète sur les talons. Les femmes, les enfants, les parents de malades errent, chargés de journaux et de friandises, de la salle d'attente à la cafétéria. Personne ne les prend par la main. Personne ne les soutient, personne ne les rassure. Ils n'existent pas parce qu'ils sont vivants et en bonne santé. Le moment de la visite venu, on leur refuse certains endroits, on les débarrasse de leurs bouquets «à cause de l'odeur», puis le mourant à peine embrassé, on les chasse «pour les soins».

Attachés aux barreaux, privés de morphine et d'analgésiques efficaces, chosifiés, transpercés de sondes, colmatés de sachets à excréments, leur crâne chauve quadrillé de repères au crayon feutre en prévision de l'ultime et inutile radio, les cancéreux d'il y a vingt-cinq ans se lèvent d'entre les morts. Et chaque année, quand juin revient, implacablement, ils crient vengeance et demandent réparation.

Anne Rivier